



Paris, 22 septembre 2009

Ministère de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable et de la mer (MEEDDM)
Monsieur Jean-Louis Borloo, ministre d'Etat
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint Germain
75007 Paris

Objet : Boycott du CTPM du 1^{er} octobre 2009.

Monsieur le ministre d'Etat,

Nous avons reçu une convocation du Comité technique paritaire ministériel (CTPM) pour le 1^{er} octobre prochain traitant en particulier du projet de budget 2010. Nous vous informons que nos deux délégations ne participeront pas à cette réunion. Il s'agit là pour nous de dénoncer les conditions mises en œuvre à l'exercice du dialogue social et au manque de respect permanent de ses partenaires sociaux par votre administration. Votre circulaire « dialogue social » du 23 mars 2009 est constamment piétinée par vos collaborateurs et notamment le secrétaire général. Vous trouverez dans les propos qui suivent nos motivations et nos exigences pour revenir à des échanges plus constructifs et plus productifs de droits que de régressions

Pour la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, nous avons fait des propositions dans certains domaines. Ainsi pour tenir les nouveaux objectifs « eau », (protection des zones humides, restauration de la continuité écologique des cours d'eau, trame bleue, amélioration de la gestion des ressources et de la liaison « terre-mer »), au minimum 320 équivalent temps plein travaillé (ETPT) supplémentaires à répartir pour moitié entre l'ONEMA et les 6 Agences de l'eau. Pour respecter l'obligation nationale et communautaire de suivi du respect des zones Natura 2000, il est temps de donner suite au rapport Badré du Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), estimant à environ 500 ETPT les besoins d'effectifs supplémentaires dans les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et surtout dans les services départementaux de l'Etat.

En matière de prévention des risques industriels, les Assises nationales de Douai ont conclu à la nécessité de 200 effectifs supplémentaires pour l'inspection des installations classées. Et la mise à niveau des effectifs pour les services de prévision des crues, de contrôle des barrages et digues (suites du rapport Kert), et pour la réalisation et le suivi des PPRN (plans de prévention des risques naturels), appellent 300 postes supplémentaires dans les DREAL et les services départementaux.

Pour la mise en œuvre du Grenelle de la Mer, confrontés à la décision arbitraire de supprimer 190 ETPT (15 % des effectifs) du programme Sécurité Affaires Maritimes), nous avons fait valoir d'une part, le besoin de recrutement immédiat pour intégrer les temps de formation (2 ans) et de prise de postes pour former des contrôleurs à leurs missions de contrôle de sécurité des navires (obligations communautaires dans le cadre du mémorandum de Paris), de contrôle des pêches maritimes, des cultures marines et le renforcement d'enseignants maritimes et des Phares et Balises (soit au total environ 160 ETPT), d'autre part la réalisation d'une expertise sans préalable en concertation avec les représentants des personnels afin d'évaluer l'organisation, les effectifs et moyens pour garantir les missions découlant du Grenelle (engagement n° 88 qui motive notre carte-pétition à votre adresse).

Votre Cabinet et le Secrétaire général ont reçu ces propositions. Il n'est pas possible d'en discuter. Le besoin d'une discussion sur les besoins pluriannuels d'effectifs en matière d'eau et de biodiversité, avait bien été reconnu par le Secrétaire général et le Directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) suite au débat thématique du CTPM de printemps, mais la réunion prévue le 22 septembre a été annulée par l'administration. Une fois encore, rupture du dialogue social inacceptable !

Un comble à quelques jours de la présentation du projet de loi de finances 2010 : nous ne disposons toujours pas des éléments de présentation du schéma des emplois et des recrutements du ministère pour l'année 2009 (SERM) ! Pourtant, M. Malfilatre, l'un de vos collaborateurs, semble, lui, maîtriser totalement ce sujet (*Télérama n°3113 page 168*).

Dans nos services et établissements publics, le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux s'applique sans exception. Cette orientation et la multiplication des postes vacants annulent du même coup les quelques postes fléchés Grenelle de l'Environnement. Elles ne permettent pas une organisation efficace des services, dégradent les conditions de travail et rendent l'exercice de la répartition des effectifs totalement déconnecté des réalités.

Le redéploiement et la mutualisation ne peuvent tenir lieu de vision d'avenir, alors que le pilotage et le déploiement sur les territoires des missions nouvelles de mise en œuvre des engagements des Grenelles appellent des recrutements massifs.

Le recul continu de l'ingénierie publique, la décision de son abandon programmé et la remise en cause du Réseau scientifique et technique (CETE-Laboratoires ; SETRA...) accélère la dégradation des organisations travail et ne contribuent pas à renforcer les missions et moyens publics au service du développement durable.

L'idéologie RGPP (révision générale des politiques publiques) a des effets très concrets sur les agents du MEEDDM ! Les suppressions massives d'emplois publics, sont en totale contradiction avec l'étude Boston Consulting Group qui fait état de gisement de 600.000 emplois du développement durable et les propos de Chantal Jouanno « Renforcer la démocratie, c'est développer la concertation à cinq, c'est renforcer nos syndicats et nos associations environnementales... » (*Le Monde du 8 septembre*). Comment se concerter sans en prendre le temps et sans réelle capacité d'association des personnels, pressés et stressés par des objectifs intenables et des moyens en constante diminution ?

La dégradation des conditions de travail est une triste et dramatique réalité vécue quotidiennement par les personnels. Elle est sans cesse rappelée depuis la mise en place des Directions interdépartementales des routes (DIR). Elle se poursuit aujourd'hui avec le flux continu des réorganisations (DDEA, DREAL, DDTM, ...). Elle fragilise et déstabilise les personnels et les équipes et conduit, en de dramatiques circonstances, à des actes irréparables.

Contre le management par le stress, la prévention des suicides exige des gestes forts : le Comité central d'hygiène et sécurité (CCHS) du MEEDDM a validé un rapport et demandé sa publication avec des instructions précises aux responsables des services. Or, ce dossier est bloqué (*Humanité du 21 septembre*) : nous demandons, comme l'exigeait le vœu intersyndical du 10 mars 2009, que les décisions soient à la hauteur des enjeux et cela passe, pour nous, par la convocation d'un CCHS extraordinaire. Nous faisons également valoir notre refus de mise en cause des acquis de la RTT au nom de l'harmonisation, avec la nécessité d'un cadrage national comportant des options favorables aux personnels et ne s'alignant pas sur les plus défavorables.

En clair, nous dénonçons, quels que soient les sujets, quels que soient les domaines, l'absence du dialogue social et sa gestion conduite par vos services qui souffre d'une absence totale de méthodes négociées quant à son contenu et à sa mise en œuvre. Votre circulaire du 23 mars 2009 n'est pas respectée. Pourquoi ? Où sont les moyens, les calendriers raisonnables et un pilotage respectueux des hommes et femmes de ce ministère pour qu'il en soit autrement ?

Après la tenue de ce CCHS, nous sommes prêts à participer à un CTPM sous votre présidence. Un CTPM pour débattre sur les conditions de travail et sociales et sur les besoins pluriannuels de recrutements publics, pour relever les défis du développement durable des territoires et de la Mer.

Aussi, alors que la presse aura communication le 30 septembre du dossier budget 2010, nos représentants au CTPM seraient informés le lendemain seulement du même dossier. Est ce cela respecter ses partenaires ?

L'absence de perspectives quelles que soient les catégories des personnels ou de métiers conduit à ce qu'il convient bien d'appeler la souffrance au travail. Il y a urgence et, c'est bien de votre responsabilité, à revoir le pilotage, les méthodes de management, les méthodes de dialogue, et, enfin, à répondre aux attentes des personnels en terme de cadrages et de garanties collectives pour construire ce grand ministère au service des citoyens et de la planète.

Quant à nous, nous sommes prêts à vous rencontrer dans les meilleurs délais et à répondre à votre invitation d'un dialogue social durable. Il est urgent d'aborder avec vous l'ensemble des éléments évoqués ci-dessus pour trouver les meilleures voies possibles et sortir de ces situations de blocage.

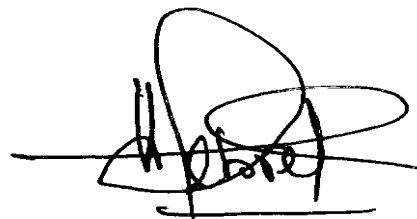
Nous vous prions de croire, monsieur le ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Pour la FNEE-CGT,
Le Secrétaire Général**



Jean Marie RECH

Pour l'USEE-CFDT,



Hubert LEBRETON

Fédération nationale CGT de l'équipement et de l'environnement
263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil cedex. Tél : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50
Mail : fd.equipement@cgt.fr – Site : www.equipement.cgt.fr

Union des syndicats de l'Ecologie et de l'Equipement USEE-CFDT
30 passage de l'Arche – 92 055 La défense cedex. Tél : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50
Mail : cfdt.syndicat@i-carre.net – Site : www.ufe-cfdt.org